

15 000 € À GAGNER
4 LAURÉATES

GRAND PRIX - 6 000 €

Le grand prix Initiative " ♀ " féminin récompense une entrepreneure pour son parcours, son professionnalisme, sa vision stratégique, la pertinence et la viabilité économique de son projet.

PRIX « INNOVATION » - 3 000 €

Le prix « innovation » récompense une entrepreneure qui a développé une activité innovante au sens large (innovation technologique, d'usage ou sociale).

PRIX « QUARTIERS » - 3 000 €

Le prix « quartiers » récompense une entrepreneure issue et/ou qui a développé une activité dans un quartier urbain dit « prioritaire ».

PRIX « TERRITOIRE RURAL » - 3 000 €

Le prix « territoire rural » récompense une entrepreneure qui a développé une activité dans un territoire dit « rural ».



CRÉATRICES ET REPREENEUSES D'ENTREPRISE D'Auvergne-Rhône-Alpes

participez et tentez de remporter
l'un des 4 prix du concours
Initiative " ♀ " féminin

DOSSIER DE CANDIDATURE À TÉLÉCHARGER SUR
auvergnerhonealpesactive.org ou
initiative-auvergnerhonealpes.fr

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU CONCOURS



Contact
Auvergne-Rhône-Alpes Active
Initiative Auvergne-Rhône-Alpes
04 78 75 72 34
candidature.concours.iof@gmail.com

Avec le soutien de



8ème édition

INITIATIVE "♀" FÉMININ

[CONCOURS
DE CRÉATRICES ET REPREENEUSES
D'ENTREPRISE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES]

15 000 € À GAGNER
4 LAURÉATES

INSCRIPTIONS jusqu'au
30 SEPTEMBRE 2017

REMISE DES PRIX
LYON - 14 DÉCEMBRE 2017

DOSSIER DE CANDIDATURE
À TÉLÉCHARGER SUR
auvergnerhonealpesactive.org
initiative-auvergnerhonealpes.fr

Concours organisé par



PARTICIPEZ EN 2 ÉTAPES

- 1 Remplissez le formulaire en ligne avec vos informations personnelles
- 2 Téléchargez le dossier de candidature, complétez-le et envoyez-le par mail à : candidature.concours.iof@gmail.com

Retrouvez le lien vers le formulaire en ligne, le dossier de candidature et le règlement complet sur :

auvergnerhonealpesactive.org ou
initiative-auvergnerhonealpes.fr

VALIDITÉ DES CANDIDATURES

- Formulaire en ligne et dossier de candidature complétés et envoyés avant le 30/09/17 minuit
- Dossier de candidature valide = 1 seul fichier avec :
 - toutes les rubriques complétées
 - toutes les pièces justificatives ci-dessous insérées en format image directement dans le fichier

Pièces justificatives :

- **La pièce d'identité** de la ou des candidate.s
- **L'extrait KBIS** définitif ou justificatif d'immatriculation
- **Les statuts signés** et enregistrés aux services des impôts
- **Les comptes de résultats, bilans et plan de trésorerie** prévisionnels et réalisés
- **L'attestation sur l'honneur** complétée et signée
- **Documents facultatifs** (photos, flyers, presse...)

Dès réception de votre candidature, un mail de confirmation sera envoyé sous 5 jours.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le concours est ouvert à toute entreprise :

- **créée ou reprise entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2016.**
- **dirigée par une femme** (gérante et au moins 50 % des parts détenues par une ou plusieurs femmes dans le cas des sociétés).
- **financée par une association des réseaux France Active ou Initiative France.**
- **créée ou reprise en Auvergne-Rhône-Alpes** (siège social).

Pour participer, la candidate ne peut pas avoir été nommée ou lauréate des éditions précédentes du concours.

CALENDRIER 2017

- 15 Juin 2017** | Lancement du concours et ouverture des candidatures
- Juin - Sept. 2017** | Lancements locaux dans plusieurs villes d'Auvergne-Rhône-Alpes
- 30 Sept. 2017** | Date limite de dépôt des candidatures
- 20 Oct. 2017** | Annonce des 16 nominées
- 14 Déc. 2017** | Jury final et cérémonie de remise des 4 prix à Lyon



CRÉER ACCOMPAGNÉE, C'EST + DE CHANCES DE RÉUSSITE

Pour créer une entreprise, les étapes et les contraintes sont, en principe, identiques pour les femmes et les hommes. Mais l'expérience démontre que pour un grand nombre de femmes, il y en a davantage. Plusieurs facteurs qui influencent la réalisation du projet sont perçus différemment, soit par les femmes elles-mêmes, soit par les partenaires nécessaires à la création de leur entreprise.

Ceci tant sur le plan de l'articulation des temps de vie, que sur la capacité à mobiliser des moyens financiers, à disposer d'une expérience convaincante et à oser tout simplement.

Un accompagnement et un financement adaptés sont des leviers essentiels pour concrétiser les projets et leur donner plus de chance de réussite dès les premières années de leur développement.

ENCOURAGER LES FEMMES À ENTREPRENDRE DEPUIS 2010

Créer son entreprise est une idée qui séduit autant les femmes que les hommes et, de plus en plus, les femmes osent se lancer !

Alors qu'elles ne représentaient que 30 % des entrepreneurs.e.s il y a 10 ans, **on peut aujourd'hui se réjouir qu'elles représentent 40 % des créations** en France (Insee, 2014).

Cette tendance nous encourage à poursuivre nos actions pour arriver à la parité femmes-hommes en matière d'entrepreneuriat.

Pour rendre visibles la réussite et l'épanouissement des femmes qui ont créé et qui dirigent leur entreprise, pour en inspirer d'autres et provoquer une contagion positive, Auvergne-Rhône-Alpes Active et Initiative Auvergne-Rhône-Alpes organisent depuis 2010 le concours Initiative "♀" féminin.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ACTIVE

